

Conditions générale de vente

Révision 01/2009

La garantie suivante est d'application pour les produits DRAABE :

Des conditions générales sont une nécessité. Nous avons tout fait pour rédiger les présentes conditions de manière juste et compréhensible tout en prenant en considération les intérêts de nos clients. Seules les présentes conditions sont d'application en cas d'acceptation et d'exécution de services et de commandes. Des conditions générales divergentes, opposées ou complémentaires ne feront pas partie du contrat, même si elles sont connues, à moins que leur autorité ne soit expressément approuvée par écrit.

1. Conclusion du contrat / liste de prix

Les prix su tarif sont net et s'entendent hors TVA

Nos offres sont sans engagement. Nous nous réservons le droit d'effectuer des modifications techniques ainsi que des modifications au niveau de la forme, de la couleur et/ou du poids dans les limites de l'acceptable. Un contrat n'est conclu que lorsque nous confirmons la commande par écrit. Les prix des livraisons et des services sont calculés d'après les listes de prix en vigueur, pour autant qu'aucun accord particulier n'ait été conclu par écrit. Le contrat n'est conclu que sous réserve d'une livraison correcte et ponctuelle de nos fournisseurs. Ceci n'est valable que lorsque la livraison n'est pas réalisée pour des raisons qui ne nous sont pas imputables.

2. Délai de livraison / échéance du prix d'achat

Le délai de livraison est le jour de l'envoi ou de la mise à disposition. Nos factures sont généralement datées de ce jour. La date de facture est la référence pour établir l'échéance du paiement.

3. Réserve de propriété/revente

Nous conservons la propriété de la marchandise jusqu'au paiement intégral du matériel
En cas de revente, le client s'engage à nous communiquer les coordonnées du client tiers.

4. Transfert du risque / assurance-transport

Le risque de perte fortuite et de détérioration fortuite de la marchandise est transféré à l'acheteur lors de la remise ou, en cas d'expédition, lors de la livraison à l'expéditeur, au transporteur ou à la personne chargée d'effectuer l'expédition. La vérification du matériel expédié doit être faite à la réception. En cas de dommages pendant le transport, la réclamation sera faite immédiatement auprès du transporteur.

Nous ne souscrivons à des assurances-transport allant au-delà des dispositions légales allemandes SVS/RVS que lorsque nos clients l'exigent expressément.

5. Garantie

Si le client ne sait pas quel est le rendement de l'installation d'humidification de l'air ou de conditionnement de l'eau requis dans son cas d'application, nos offres se basent sur notre expérience. C'est pourquoi notre garantie se limite principalement aux propriétés reprises dans notre description du produit. Elle ne couvre pas le maintien d'un certain niveau d'humidité de l'air ou de qualité de l'eau, car celui-ci dépend toujours de facteurs sur lesquels nous n'avons aucune influence, par exemple : fenêtres ouvertes, fonctionnement défectueux de l'installation de conditionnement d'air, variations de la qualité de l'eau etc. En outre, nos déclarations publiques, nos annonces ou nos messages publicitaires ne sont pas des indications contractuelles des propriétés des appareils.

5.1. La garantie est valable deux ans à l'intérieur de l'Union Européenne et un an à l'extérieur de l'Union Européenne à partir de la date de livraison, à l'exception des membranes à osmose inverse, qui ont une garantie d'un an.

5.2. Les installations/équipements achetés et présentant des défauts sont en principe remplacés. Les frais d'expédition sont à notre charge.

5.3. Le remplacement sur place est effectué par le client ou, si nécessaire, par un installateur qu'il doit mandater. Nous rembourserons les frais engendrés par le remplacement sur la base des justifications écrites correspondantes et après accord écrit de notre service technique.

5.4. Le délai de garantie légal est d'application pour la fourniture de remplacement, la garantie devant cependant au moins couvrir jusqu'à l'échéance du délai de garantie convenu (deux ans).

5.5. L'entretien et la réparation des produits DRAABE requièrent une connaissance particulière des produits. Des erreurs commises lors de l'entretien ou de la réparation peuvent porter atteinte à la santé (affections pulmonaires). C'est pourquoi les droits à la garantie et la responsabilité s'éteignent si, après la mise en service,

- des interventions sont effectuées sur des appareils fermés par des plombs de scellage ou à clé ;
- des travaux sont effectués sur les appareils par des personnes n'appartenant pas à notre service après-vente et n'ayant pas été spécialement formés par nos soins ;
- des modifications ont été apportées à des installations et des appareils placés que nous avons recommandés et réceptionnés, à moins que notre service après-vente n'ait donné son accord écrit ;
- les instructions de montage et d'utilisation n'ont pas été respectées ;
- si des fluides d'alimentation inappropriés (eau, air comprimé, électricité) ont été introduits dans les installations DRAABE.

6. Limitation de la responsabilité

En cas de manquements mineurs aux obligations par suite de négligence, notre responsabilité se limite aux dommages moyens directs prévisibles repris dans le contrat selon la nature des appareils. Ceci est aussi d'application en cas de manquements mineurs par négligence de nos représentants ou de nos auxiliaires. Nous ne répondons pas de manquements mineurs par négligence aux obligations contractuelles non essentielles.

La limitation de la responsabilité ci-dessus ne concerne pas les droits du client liés à la responsabilité du fait des produits. De plus la limitation de la responsabilité n'est pas d'application en cas de dommages corporels ou d'atteinte à la santé qui nous seraient éventuellement imputables.

7. Juridiction compétente / droit applicable

Le droit applicable est le droit allemand. La juridiction compétente est Hambourg.



DRAABE humidification industrielle
Succursalle France
158, avenue Leon Blum
FR-63000 Clermont Ferrand

Téléphone: 0 810 810 270 (prix appel local)
Télécopieur: 04 73 24 00 03
E-Mail : stephane.bercheny@draabe.com

Siren 509 264 354 Clermont Ferrand
TVA Nr. FR06509264354
Internet: www.draabe.fr

Siège Social: DRAABE Industrietechnik GmbH * Schnackenburgallee 18 * DE-22525 Hamburg
RCS 366575 Hamburg * Capital : EUR 77.300